

# ASSOCIATION SOLIDAIRE POUR LA PREVENTION ET LE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE ET DE LA PREVOYANCE (ASPDSP)

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901  
Siège social : 86-90, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

## RAPPORT DE LA TRESORIERE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2024

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

### Au global :

- Compte de résultat
  - Cotisations encaissées collectif : 69.569,50 €
  - Produits financiers : 13.595,26 € contre 4.902,18 € en 2022
  - Frais de déplacement et divers : 16.550,67 €
  - Sous-traitance : 12.233,89 € facturation Dhomplus +82,41%
  - Frais divers gestion : 4.616,80 € contre 2.630,70 € en 2022 une augmentation liée à la parution pour l'Assemblée Générale dans un journal national.
  - Honoraires : 2.520,00 €
  - Frais financiers : 892,61 €
  - Impôt sur les bénéfices : 2.822,00 €

Les comptes de l'exercice 2023 présentent un excédent de 43.528,79 euros contre un déficit de 16.037,71 euros en 2022. Cet excédent est lié à l'encaissement de cotisations pour le collectif mais aussi à l'augmentation des produits financiers.

- Bilan

Le bilan représente un total de 600.464,16 euros, en augmentation par rapport à 2022 (+ 4,43 %).  
Les principaux postes sont les suivants :

- Fournisseurs avance versée : 1.992,77 €
- Charges constatées d'avance : 71.848,80 €
- Comptes à terme : 455.000,00 €
- Compte courant : 360,16 € contre 175,08 € en 2022
- Compte Livret Association : 66.830,73 €
- Intérêts courus à recevoir : 4.431,70 €
- Réserve de trésorerie : 430.496,66 € contre 497.940,17 € en 2022
- Réserve de trésorerie collectif : 38.820,22 € contre 46.320,96 €
- Fonds d'actions sociales : 1.564,80 €
- Fournisseurs : 71.848,80 €
- Etat-impôt sur les bénéfices : 2.641,00 €
- Etat-impôt à payer : 1.063,00 €
- Charges à payer : 10.500,89 €

### Pour l'individuel :

- Compte de résultat
  - Produits financiers : 12.596,12 €
  - Frais de déplacement et divers : 15.334,33 €
  - Frais divers gestion : 4.277,50 €
  - Honoraires : 2.334,80 €
  - Frais financiers : 827,01 €
  - Impôt sur les bénéfices : 2.615,00 €

Les comptes de l'exercice 2023 présentent un déficit de 12.792,52 euros. Ce déficit est lié à l'absence d'encaissement de cotisations, les produits financiers ont augmenté mais pas suffisamment pour équilibrer les charges.

- Bilan

Le bilan représente un total de 489.992,10 euros.  
Les principaux postes sont les suivants :

- Fournisseurs avance versée : 1.846,32 €
- Charges constatées d'avance : 66.568,48 €
- Disponibilités : 417.471,29 €
- Intérêts courus à recevoir : 4.106,01 €
- Réserve de trésorerie : 430.496,66 €
- Fonds d'actions sociales : 1.564,80 €
- Fournisseurs : 66.568,48 €
- Etat-impôt sur les bénéfices : 2.447,00 €
- Etat-impôt à payer : 985,00 €
- Charges à payer : 722,68 €

**Pour le collectif :**

- Compte de résultat :

- Cotisations encaissées collectif : 69.569,50 €
- Produits financiers : 999,14 €
- Frais de déplacement et divers : 1.216,34 €
- Sous-traitance (Dhomplus) : 12.233,89 €
- Frais divers gestion : 339,30 €
- Honoraires : 185,20 €
- Frais financiers : 65,60 €
- Impôt sur les bénéfices : 207,00 €

Les comptes de l'exercice 2023 présentent un excédent de 56.321,31 euros. Cet excédent est lié à l'encaissement de cotisations pour le collectif mais aussi à l'augmentation des produits financiers.

- Bilan :

Le bilan représente un total de 110.472,06 euros.

Les principaux postes sont les suivants :

- Fournisseurs avance versée : 146,45 €
- Charges constatées d'avance : 5.280,32 €
- Disponibilités : 104.719,60 €
- Intérêts courus à recevoir : 325,69 €
- Réserve de trésorerie : 38.820,22 €
- Fournisseurs : 5.280,32 €
- Etat-impôt sur les bénéfices : 194,00 €
- Etat-impôt à payer : 78,00 €
- Charges à payer : 9.778,21 €

La Trésorière,

Nathalie ACKER-SPRAUEL